

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

**Arrêté du 12 octobre 2011 portant fin de fonctions
dans l'emploi de conseiller général des établissements de santé**

NOR : ETSN1130810A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 6141-7-2 et R. 6152-51 ;
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2006-720 du 21 juin 2006 relatif au statut d'emploi de conseiller général des établissements de santé ;
Vu l'arrêté du 27 juillet 2006 portant nomination de M. Bernard BONNICI dans l'emploi de conseiller général des établissements de santé à compter du 1^{er} octobre 2006 ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2009 portant renouvellement de M. Bernard BONNICI dans l'emploi de conseiller général des établissements de santé,

Arrête :

Article 1^{er}

Il est mis fin, à compter du 2 mai 2012, aux fonctions de M. Bernard BONNICI, directeur d'hôpital hors classe atteint par la limite d'âge, dans l'emploi de conseiller général des établissements de santé.

Article 2

Le chef du service de l'inspection générale des affaires sociales et la directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait, le 12 octobre 2011.

*Le ministre du travail,
de l'emploi et de la santé,*
XAVIER BERTRAND